

# Pour la biodiversité du Bassin Adour Garonne : planification, adaptation, programmation

**Benoît WIBAUX**  
Agence de l'eau Adour Garonne

---



24 janvier 2019

LIMOGES  
HÔTEL DE RÉGION

1<sup>ère</sup> édition  
**Assises  
Régionales**  
de la  
**Biodiversité**  
NOUVELLE-AQUITAINE

# Actions directe et indirecte

**Bon état DCE  
masses d'eau + BV**

**Cours d'eau      Zones humides  
Entretien et restauration**

**Espèces et habitats**

Physico-chimique  
Biologique  
Chimique

Dynamique  
fluviale et  
morphologie

Continuité bio  
et sédim.,  
connectivité

Hydrologie  
Étiages/crues

Soutien des  
populations  
Interventions /

milieux /  
Équilibre éco-  
systémique (EE)

**Impact des activités  
Actuelles / nouvelles**

Etat DCE  
Milieux  
Espèces

**Changement global**

Climat (P,  
T°, ETP)  
Aménag<sup>t</sup> du  
Territoire  
Pressions

**"Résilience"**  
• diversité,  
• complémentarité,  
• redondance

**Biodiversité**

- **Réduire l'impact des aménagements et des activités sur les milieux aquatiques ;**
  - Réduire l'impact des ouvrages
- **Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, la continuité écologique et le littoral ;**
  - Continuité, Têtes de bassin versant, Gestion piscicole et halieutique
- **Préserver et restaurer les zones humides et la biodiversité liée à l'eau ;**
  - Milieux aquatiques, migrateurs, ZH, habitats d'espèces

- Intégrer les enjeux futurs de l'eau et des milieux aquatiques dans l'aménagement du territoire
  - Documents d'urbanisme
- Miser sur la nature et renforcer la résilience des écosystèmes
  - Résilience des écosystèmes aquatiques
  - Un espace urbain plus perméable et plus naturel
  - Préservation des sols ruraux
  - Résilience de la frange littorale
- Cohérence des politiques

- Dans le domaine des milieux aquatiques (40 M€/an), des objectifs maintenus
  - GEMAPI
    - ✓ Accompagner la structuration et de l'organisation des acteurs locaux à l'échelle des bassins versants;
  - Bon état des masses d'eau :
    - ✓ Approches intégrées à l'échelle des bassins versants ;
    - ✓ Combinaison d'actions milieux aquatiques / prévention des inondations ;
    - ✓ Rétablissement de la continuité écologique;
    - ✓ Réduction des impacts des années 1960-1990.
  - Biodiversité aquatique
    - ✓ Intervention des acteurs publics dans la préservation des zones humides
    - ✓ Plan national pour la biodiversité via les territoires engagés pour la nature (TEN)
    - ✓ Accompagnement des plans nationaux pour les poissons migrateurs

## ■ Des évolutions et des nouveautés

- Les programmes pluriannuels de gestion (PPG) des cours d'eau,
  - ✓ un PPG à l'échelle du bassin versant ;
  - ✓ un taux d'aide de 40% avec +10% si MO unique.
- La continuité écologique,
  - ✓ des opérations coordonnées signées avant le 31/12/2018 aux mêmes taux qu'au 10e programme ;
  - ✓ des effacements accompagnés au taux de 60% avec + 20% si liste 2 et ouvrage sans usage ;
  - ✓ Des équipements accompagnés au taux de 30% avec +10% si liste 2.
- La biodiversité aquatique et les zones humides,
  - ✓ les actions en faveur des zones humides et des espèces prioritaires voient leur taux baisser à 50% ;
  - ✓ un accompagnement des réserves naturelles avec un taux de 50% et ajout de plafonds : 20k€/an communication, 600€/ha/an pour la gestion et le suivi.

## ■ Un programme au service du SDAGE, du PACC et de la biodiversité :

**Plus de 70% des financements, soit 170M€/an, bénéficieront directement ou indirectement à la biodiversité.**

Merci de votre attention

[benoit.wibaux@eau-adour-garonne.fr](mailto:benoit.wibaux@eau-adour-garonne.fr)

24 janvier 2019

LIMOGES  
HÔTEL DE RÉGION

1<sup>ère</sup> édition  
Assises  
Régionales  
de la  
**Biodiversité**  
NOUVELLE-AQUITAINE